

## Infolettre mensuelle de votre conseil municipal — décembre 2024

Il est possible de vous [abonner](#) aux différents envois de la part de la Ville : infolettres du conseil, Infra Secteur Est, activités de loisirs et culture, procès-verbaux des séances, avis publics et ordres du jour. Tenez-vous au courant de ce qui vous intéresse, [abonnez-vous](#) !

L'infolettre de votre conseil municipal est la voix du conseil vers les citoyens. Voici les faits saillants de la séance publique du 11 décembre 2024.

### ADMINISTRATION

Les dépenses mensuelles totalisent 555 422 \$. Les montants principaux qui représentent 61 % des dépenses sont :

- 221 300 \$ à Ali Excavation pour les travaux sur la rue des Galets. 80% soit 177 040 \$ est remboursé par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).
- 59 966 \$ à la ville de Mercier pour le Service de protection incendie de janvier à septembre
- 57 651 \$ à la ville de Châteauguay pour la quote-part de décembre de la desserte policière

Le calendrier 2025 des séances ordinaires du conseil est approuvé. Les séances ont lieu habituellement le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois à 19 h 30. Toutefois, il y a plusieurs exceptions cette année, entre autres pour prendre en compte les élections municipales du 2 novembre 2025. Les séances auront lieu aux dates suivantes :

15 janvier	9 avril	9 juillet	1 <sup>er</sup> octobre
12 février	14 mai	20 août	19 novembre
19 mars	11 juin	10 septembre	10 décembre

Conformément à la loi, une séance extraordinaire aura lieu le 19 décembre à 19 h 30 pour la présentation du programme triennal d'immobilisations et du budget 2025.

La Ville se dote du *Système de veille et de gestion des modifications aux règlements et exigences municipales* développé par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADGMQ) et recommandé par l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

Un avis de motion est donné ; le projet de règlement 2024-549, visant à augmenter le fonds de roulement de la Ville de 375 000 \$ depuis 2011, pour le porter à 600 000 \$ est adopté. Ceci permet un emprunt au fonds général de la Ville pour des dépenses en immobilisations plutôt que d'en contracter un auprès d'une institution financière. Le projet de règlement est disponible à l'hôtel de ville. C'est le moment de nous transmettre vos commentaires.

Un avis de motion est donné ; le projet de règlement 2024-548, établissant le mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville en 2025, est adopté. Ceci concerne les services à la pièce tels que les frais d'activité, de location de salle, etc. Le projet de règlement est disponible à l'hôtel de ville. C'est le moment de nous transmettre vos commentaires.

## Infolettre mensuelle de votre conseil municipal — décembre 2024

### URBANISME

Un avis de motion est donné ; le projet de règlement 2024-550, modifiant le règlement 2024-530 du mode de fonctionnement du Comité consultatif de l'urbanisme (CCU), est adopté. Cette modification fait passer de trois à cinq le nombre de citoyens siégeant sur ce comité. Le projet de règlement est disponible à l'hôtel de ville. C'est le moment de nous transmettre vos commentaires.

À la suite des recommandations du CCU, deux demandes d'approbation de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) sont acceptées, sous réserve de certaines conditions telles que prévoir des mesures de gestion des eaux de ruissellements, limiter à un maximum de 1 % la pente du terrain en façade et avoir une toiture de couleur pâle afin de réduire les effets des îlots de chaleur. Une demande de PIIA pour l'ajout d'un garage est acceptée sans condition.

### LOISIRS

Le samedi, 7 décembre avait lieu Le Noël des enfants. Ce fut un franc succès avec la participation de plus de 400 personnes. Le Père Noël a remis des cadeaux à 137 enfants de nos jeunes citoyens. Nous remercions tous ceux et celles qui ont rendu possible cette soirée magique.

### MADA

Mme Liette Lamarre, conseillère du district 5, donne les plus récentes nouvelles du programme MADA.

[Les conférences hivernales mensuelles sont de retour!](#)

#### Première conférence et croissants de 2025

Date et lieu : Le mardi 21 janvier à **9 h 30** et **13 h 15**, à l'hôtel de ville  
Conférencière invitée : Mme Lise Harbec, animatrice et responsable des ateliers *Cerveaux actifs*  
Sujet : Jouer avec son cerveau

**Les inscriptions sont obligatoires** à [mada@lery.ca](mailto:mada@lery.ca) ou au 450-692-6861, poste 290 car les groupes en avant-midi et en après-midi sont limités à 30 personnes.

Le Club de marche pour tous et la Ligue de badminton 50 ans et plus font relâche pour le temps de fêtes, pour reprendre leurs activités la 1<sup>ère</sup> semaine complète de janvier 2025.

Objectif de MADA : Garder nos aînés actifs, en santé et dans notre communauté le plus longtemps possible.  
*Une communauté qui aide ses aînés aide tout le monde.*

## Infolettre mensuelle de votre conseil municipal — décembre 2024

### PROJET INFRA SECTEUR EST

Les membres du comité Infra Secteur Est informe les citoyens sur les points suivants :

Nous visons toujours d'atteindre l'objectif de fournir de l'eau potable pour tous et d'arrêter la contamination de la nappe phréatique et du Lac Saint-Louis pour un coût de 30 000 \$/porte ou moins. Rappelons que les infrastructures du secteur Ouest ont coûté 26 000 \$ par porte il y a 10 ans. C'est un objectif ambitieux. Ce coût se compare au coût moyen de mise aux normes des installations sanitaires qui sera imposée par Québec en 2027 si le réseau municipal d'égout RSP n'est pas construit à court terme.

Les ingénieurs ont récemment sillonné la ville avec le responsable du Service des travaux publics pour identifier les enjeux de gestion des eaux pluviales. Les corrections nécessaires font partie du projet.

Nous avons reçu une excellente nouvelle de la part du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). En effet, l'approche de construction proposée par les ingénieurs de conception du projet et soutenue par notre ingénieur municipal a été acceptée par le Ministère tel que présenté. C'est un élément important puisque tout financement est tributaire de l'acceptation des différentes étapes du projet par le MELCCFP.

Depuis l'été, nous pouvons compter sur un ingénieur municipal pour la durée du projet et selon les besoins. M. Guillaume Robidoux est notre chargé de projet. Nous avons ajusté notre *modus operandi* de suivi pour être encore plus efficaces. Ainsi, M. Robidoux prend la pleine responsabilité du suivi pour tout ce qui est technique et M. Morneau, pour tout ce qui concerne l'administration du financement. Le comité des élus continue à demeurer vigilant en ayant une rencontre statutaire hebdomadaire de suivi tous les lundis et en faisant une mise à jour au conseil à tous les mois.

Plus de 80 lettres ont été postées et certaines, livrées directement aux portes des propriétaires de terrains sur lesquels des servitudes sont nécessaires pour la construction des réseaux. Dû à la grève des postes, bon nombre de ces lettres sont coincées chez Postes Canada.

#### **Aux citoyens de la Phase 1 :**

Nous insistons encore une fois sur l'importance de ne brancher que du sanitaire au réseau municipal d'égout. En vertu d'un règlement provincial, il est interdit de brancher des pompes d'assèchement (*sum pump*), gouttières et autres équipements au réseau municipal d'égout. Ceci coûte à la Ville des millions de dollars en infrastructures.

## Infolettre mensuelle de votre conseil municipal — décembre 2024

### INFORMATIONS AUX CITOYENS

#### **M. le maire passe maintenant la parole aux conseillers.**

M. Marc Desmarais, conseiller du district 1, mentionne que le résultat de la Guignolée est 20 % plus bas que celui de l'an passé. Si vous pouvez, donnez directement à la Société Saint-Vincent-de-Paul.

M. Desmarais rappelle qu'il reste deux postes à combler au sein du CCU et de ne pas hésiter à poser votre candidature à [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca).

M. François St-Cyr, conseiller du district 3, mentionne qu'il se retire du comité Infra Secteur Est. Son retrait est motivé par son inconfort à engager sa responsabilité professionnelle d'ingénieur dans un projet pour lequel il n'obtient pas toutes les informations et les réponses demandées. Il mentionne vouloir continuer à suivre les avancées du projet au même titre que les autres conseillers.

M. Daniel Proulx, conseiller du district 4, réitère son appui au projet Infra Secteur Est et indique continuer à mettre tous les efforts nécessaires pour en assurer le succès.

Mme Liette Lamarre, conseillère du district 5, réitère l'importance de garder le coût du projet Infra Secteur Est le plus bas possible pour éviter les « égoutvictions ». Elle conçoit qu'il puisse être difficile pour ses nouveaux collègues du conseil d'embarquer dans le train du projet qui roule depuis 3 ans.

Mme Céline Prigent, conseillère du district 6, mentionne qu'un nouveau format revu et amélioré du site Web de la Ville verra le jour d'ici juin prochain.

Le maire et tous les conseillers souhaitent un excellent temps des fêtes aux citoyens de la Ville de Léry.

### CORRESPONDANCE

Une correspondance du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation annonce un versement de 178 527 \$, qui sera transmis à la Ville au plus tard le 31 mai 2025. Il s'agit d'un nouveau règlement provincial qui révisé la clé de répartition de la croissance d'une partie de la taxe de vente du Québec (TVQ) entre les municipalités.

#### **M. le maire Kevin Boyle informe les citoyens sur les points suivants :**

##### **Un rappel au sujet des comités**

Nous sollicitons la participation des résidents de la Ville pour compléter leur représentation au sein du Comité culturel, loisirs et vie communautaire et du Comité du développement durable. Vous êtes invités à faire valoir votre intérêt à l'adresse [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca)

Les membres des comités, citoyens et élus, s'engagent à informer le conseil et à lui recommander les décisions à prendre afin de faire avancer avec succès les projets des comités sur lesquelles ils siègent.

## Infolettre mensuelle de votre conseil municipal — décembre 2024

### Camion-citerne

Le camion-citerne sera de retour chez nous d'ici la semaine prochaine. Le conseil demandera une estimation des coûts des réparations nécessaires pour le rendre fonctionnel. Ensuite le conseil déterminera quel sera son avenir.

### Projet Boulevard Urbain

Le 18 novembre, nous avons eu une rencontre constructive avec des représentants du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), durant laquelle nous avons revu leurs commentaires sur l'étude de préfaisabilité de la transformation d'un tronçon de la route 132 en boulevard urbain. Nous avons répondu à toutes leurs questions. La firme de génie Infrastructel est maintenant en mesure de finaliser l'étude de préfaisabilité.

### Collecte des bacs bruns

Tel que mentionné lors de la séance du conseil de novembre, dans l'infolettre et sur le site de la Ville, la collecte des bacs bruns (compost) est effectuée à toutes les 2 semaines, de décembre 2024 à avril 2025. Les prochaines collectes auront lieu les lundis 16 et 30 décembre. Pour tous les détails, veuillez consulter le site Web de la MRC. Vous pouvez aussi mettre un lien sur votre téléphone intelligent avec l'horaire des collectes.

Pour toute information, les citoyens sont invités à communiquer avec la Ville de Léry par téléphone au [450 692-6861](tel:450-692-6861), poste 280 ou par courriel à [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca).

Nous vous invitons à visionner la [vidéo de la séance du conseil](#) sur notre site Internet.



### Les Samedis du maire

Le prochain Samedi du maire sera le 18 janvier, de 13 h à 15 h. Prenez rendez-vous via [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca). Venez échanger, émettre vos suggestions ou interroger M. le maire sur un sujet touchant la municipalité qui vous tient à cœur.

D'autre part, un enjeu relatif à votre propriété vous préoccupe mais ne concerne pas toute la communauté ? Les Samedis du maire sont l'occasion parfaite pour en discuter avec lui et obtenir des réponses à vos questions.

Bienvenue à tous!